Décision 23-DCC-28 du 20 février 2023

relative à la prise de contrôle exclusif du groupe MaxiCoffee par le groupe Lavazza

Posted on: 20 février 2023 | Secteurs :

AGRICULTURE / AGRO-ALIMENTAIRE

Présentation de la décision

Informations sur la décision

Type d'opération	Prise de contrôle
Partie notifiante	groupe Lavazza
Dispositif(s)	Autorisation
Décision de phase	Phase 1
Décision simplifiée	Oui
Entreprise(s) ou organisme(s) concerné(s)	groupe MaxiCoffee

Lire

texte intégral
133.72 Ko